Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260217-20260208-DE

Délib n° 2026-02-08

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 février 2026

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 19** **Quorum : 12**

Date de la Convocation : 3 février 2026

L'an deux mil vingt-six le onze février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, LACROIX-ZUINGHEDAU Marie-Christine, GANNAT Dominique, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, HAMANT Catherine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, ESNAULT Régis, LE MORVAN Céline, MULÉ Bernard, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Marc BACUS
Maurice PENNEC donne pouvoir à Gervais EGAULT
Sabine CRAIGNOU donne pouvoir à Sylvie CRAVEC
Michel ANDRÉ donne pouvoir à Bernard MULÉ

Absente : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Saisonniers 2026

Le Maire présente les besoins estimés en personnel saisonnier pour la saison 2026 :

Camping	ACCUEIL	1 poste à 35 h du 28/03 au 26/09
	ACCUEIL	5 postes à 36 h du 01/07 au 31/08 (dont LOC)
	SANITAIRES	**4** postes au mois de Juillet et **4** postes au mois d'août à 32 h/ semaine
	ANIMATION	1 poste à 36 h du 01/07 au 31/08

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260217-20260208-DE

Technique	TECHNIQUE	1 poste à 35 h du 15/03 au 30/09
	TECHNIQUE	1 poste à 35 h du 15/05 au 31/08
	TECHNIQUE	1 poste à 35 h du 01/07 au 31/08

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de créer les emplois saisonniers cités ci-dessus.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

Le 17 FEV. 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais ÉGAULT.

MAIRIE de LOUANNEC (Côtes-d'Armor)